

Changement à la distribution mensuelle des Fonds Desjardins

Veillez noter qu'en date du 31 janvier 2015, le montant des distributions mensuelles, émises par les Fonds Desjardins figurant au tableau ci-dessous, a été modifié afin de tenir compte des perspectives à long terme sur les marchés et des rendements obtenus au cours de la dernière année. Vous pouvez évaluer plus précisément la distribution mensuelle que vous recevrez en date du 31 janvier 2015 en vous référant au nombre de parts que vous détenez dans les Fonds Desjardins concernés, tel qu'indiqué sur votre relevé de placements.

Vos placements à revenu mensuel Fonds Desjardins vous procurent un revenu régulier en tout temps. De plus, ils sont assortis d'avantages fiscaux si vous détenez des parts de catégorie R et T.

Par ailleurs, si vous souhaitez que le montant de vos distributions mensuelles soit modifié afin qu'il soit davantage adapté à votre situation financière, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant.

DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.
Gestionnaire des Fonds Desjardins

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Fonds de revenu				
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégorie A)	0,35 ¢	0,55 ¢	- 0,20 ¢	1,00 %
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégorie C)	0,85 ¢	1,25 ¢	- 0,40 ¢	1,02 %
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégorie F)	0,85 ¢	1,25 ¢	- 0,40 ¢	1,02 %
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégorie A)	0,75 ¢	0,95 ¢	- 0,20 ¢	1,55 %
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégorie C)	1,30 ¢	1,66 ¢	- 0,36 ¢	1,49 %
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégorie F)	1,30 ¢	1,66 ¢	- 0,36 ¢	1,48 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégorie A)	1,60 ¢	1,95 ¢	- 0,35 ¢	1,76 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégorie C)	1,50 ¢	1,87 ¢	- 0,37 ¢	1,73 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégorie F)	1,50 ¢	1,87 ¢	- 0,37 ¢	1,71 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation (parts de catégorie A)	0,50 ¢	s. o.	s. o.	0,48 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation (parts de catégorie C)	0,50 ¢	s. o.	s. o.	0,55 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation (parts de catégorie F)	0,50 ¢	s. o.	s. o.	0,55 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 — Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Fonds de revenu				
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie A)	1,90 ¢	2,30 ¢	- 0,40 ¢	2,26 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie C)	1,90 ¢	2,29 ¢	- 0,39 ¢	2,25 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie F)	1,90 ¢	2,29 ¢	- 0,39 ¢	2,23 %
Fonds Desjardins Revenu à taux variable (parts de catégorie A)	1,70 ¢	1,70 ¢	—	2,14 %
Fonds Desjardins Revenu à taux variable (parts de catégorie C)	1,70 ¢	1,70 ¢	—	2,14 %
Fonds Desjardins Revenu à taux variable (parts de catégorie F)	1,70 ¢	1,70 ¢	—	2,13 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique (parts de catégorie A)	2,70 ¢	2,70 ¢	—	3,28 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique (parts de catégorie C)	2,70 ¢	2,71 ¢	- 0,01 ¢	3,22 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique (parts de catégorie F)	2,70 ¢	2,71 ¢	- 0,01 ¢	3,23 %
Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents (parts de catégorie A)	3,70 ¢	3,10 ¢	0,60 ¢	4,52 %
Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents (parts de catégorie C)	3,75 ¢	3,14 ¢	0,61 ¢	4,49 %
Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents (parts de catégorie F)	3,75 ¢	3,14 ¢	0,61 ¢	4,49 %
Fonds équilibrés et d'actions				
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégorie R)	5,50 ¢	5,00 ¢	0,50 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégorie S)	5,50 ¢	5,00 ¢	0,50 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégorie T)	5,50 ¢	5,00 ¢	0,50 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Revenu de dividendes (parts de catégorie R)	4,80 ¢	5,00 ¢	- 0,20 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Revenu de dividendes (parts de catégorie S)	4,80 ¢	5,00 ¢	- 0,20 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Revenu de dividendes (parts de catégorie T)	4,50 ¢	4,70 ¢	- 0,20 ¢	6,0 %
Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégorie R)	6,80 ¢	6,67 ¢	0,13 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégorie S)	6,90 ¢	6,67 ¢	0,23 ¢	8,0 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 — Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Fonds équilibrés et d'actions				
Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégorie T)	8,00 ¢	7,80 ¢	0,20 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégorie R)	6,40 ¢	6,67 ¢	- 0,27 ¢	8,1 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégorie S)	6,50 ¢	6,67 ¢	- 0,17 ¢	8,1 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégorie T)	4,10 ¢	4,30 ¢	- 0,20 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégorie R)	7,20 ¢	6,67 ¢	0,53 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégorie S)	7,30 ¢	6,67 ¢	0,63 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégorie T)	3,30 ¢	3,10 ¢	0,20 ¢	7,9 %
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation (parts de catégorie R)	6,60 ¢	6,67 ¢	- 0,07 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation (parts de catégorie S)	6,70 ¢	6,67 ¢	0,03 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation (parts de catégorie T)	5,10 ¢	5,10 ¢	–	8,0 %
Fonds Desjardins Immobilier mondial (parts de catégorie R)	7,60 ¢	6,67 ¢	0,93 ¢	8,1 %
Fonds Desjardins Immobilier mondial (parts de catégorie S)	7,70 ¢	6,67 ¢	1,03 ¢	8,0 %
Fonds Desjardins Immobilier mondial (parts de catégorie T)	3,50 ¢	3,20 ¢	0,30 ¢	8,0 %
Portefeuilles Diapason				
Portefeuille Diapason Revenu prudent (parts de catégorie R4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,1 %
Portefeuille Diapason Revenu prudent (parts de catégorie S4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Diapason Revenu prudent (parts de catégorie T4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Diapason Revenu conservateur (parts de catégorie R4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Diapason Revenu conservateur (parts de catégorie S4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Diapason Revenu conservateur (parts de catégorie T4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Diapason Revenu modéré (parts de catégorie R5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 — Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Portefeuilles Diapason				
Portefeuille Diapason Revenu modéré (parts de catégorie S5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Diapason Revenu modéré (parts de catégorie T5)	4,30 ¢	4,17 ¢	0,13 ¢	5,0 %
Portefeuille Diapason Revenu diversifié (parts de catégorie R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Diapason Revenu diversifié (parts de catégorie S6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Diapason Revenu diversifié (parts de catégorie T6)	5,20 ¢	5,00 ¢	0,20 ¢	6,1 %
Portefeuilles Chorus II				
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie R4)	3,30 ¢	3,33 ¢	- 0,03 ¢	3,9 %
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie S4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,1 %
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie S6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie T4)	3,30 ¢	3,33 ¢	- 0,03 ¢	3,9 %
Portefeuille Chorus II Sécuritaire boursier (parts de catégorie T6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie R4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,1 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie S4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,1 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie S6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie T4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,1 %
Portefeuille Chorus II Équilibré revenu (parts de catégorie T6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie R5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie R7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 — Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Portefeuilles Chorus II				
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie S5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie S7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie T5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Équilibré croissance (parts de catégorie T7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie R5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie R7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie S5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie S7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie T5)	4,20 ¢	4,17 ¢	0,03 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance (parts de catégorie T7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie R8)	6,60 ¢	6,67 ¢	- 0,07 ¢	8,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie S6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie S8)	6,70 ¢	6,67 ¢	0,03 ¢	8,1 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie T6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance élevée (parts de catégorie T8)	6,60 ¢	6,67 ¢	- 0,07 ¢	8,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie R8)	6,70 ¢	6,67 ¢	0,03 ¢	8,1 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie S6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie S8)	6,70 ¢	6,67 ¢	0,03 ¢	8,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie T6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II Croissance maximale (parts de catégorie T8)	6,70 ¢	6,67 ¢	0,03 ¢	8,1 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 – Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Portefeuilles Chorus II en catégorie de société				
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier (actions de série R4)	3,40 ¢	3,33 ¢	0,07 ¢	4,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier (actions de série R6)	5,00 ¢	4,99 ¢	0,01 ¢	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier (actions de série T4)	3,40 ¢	3,34 ¢	0,06 ¢	4,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Sécuritaire boursier (actions de série T6)	4,80 ¢	4,80 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu (actions de série R4)	3,40 ¢	3,34 ¢	0,06 ¢	4,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu (actions de série R6)	5,00 ¢	5,00 ¢	–	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu (actions de série T4)	3,50 ¢	3,44 ¢	0,06 ¢	4,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré revenu (actions de série T6)	5,00 ¢	4,95 ¢	0,05 ¢	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance (actions de série R5)	4,30 ¢	4,17 ¢	0,13 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance (actions de série R7)	5,80 ¢	5,83 ¢	- 0,03 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance (actions de série T5)	4,50 ¢	4,36 ¢	0,14 ¢	5,1 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Équilibré croissance (actions de série T7)	5,90 ¢	5,85 ¢	0,05 ¢	7,1 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance (actions de série R5)	4,30 ¢	4,19 ¢	0,11 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance (actions de série R7)	5,90 ¢	5,85 ¢	0,05 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance (actions de série T5)	4,70 ¢	4,56 ¢	0,14 ¢	5,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance (actions de série T7)	6,10 ¢	6,12 ¢	- 0,02 ¢	7,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée (actions de série R6)	5,10 ¢	5,03 ¢	0,07 ¢	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée (actions de série R8)	6,70 ¢	6,69 ¢	0,01 ¢	8,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée (actions de série T6)	5,70 ¢	5,57 ¢	0,13 ¢	6,1 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance élevée (actions de série T8)	7,10 ¢	7,13 ¢	- 0,03 ¢	8,0 %

Distributions mensuelles en date du 31 janvier 2015 — Suite

	Distribution mensuelle 2015 en cents (¢) par part ¹	Distribution mensuelle 2014 en cents (¢) par part ¹	Variation 2014 vs 2015 (¢)	Taux de distribution annualisé ² (%)
Portefeuilles Chorus II en catégorie de société				
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance maximale (actions de série R6)	5,10 ¢	5,04 ¢	0,06 ¢	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance maximale (actions de série R8)	6,70 ¢	6,70 ¢	–	8,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance maximale (actions de série T6)	5,90 ¢	5,76 ¢	0,14 ¢	6,0 %
Portefeuille Chorus II en catégorie de société Croissance maximale (actions de série T8)	7,40 ¢	7,42 ¢	- 0,02 ¢	8,0 %

Exemple de calcul d'une distribution mensuelle :

Si vous détenez 10 000 parts de catégorie T du Fonds Desjardins Équilibré Québec, vous recevrez une distribution mensuelle de 550 \$, soit 10 000 x 5,50 ¢.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

¹ Tel que précisé dans le Prospectus, le montant de la distribution n'est pas garanti et peut être rajusté par le gestionnaire des Fonds Desjardins en fonction de la conjoncture des marchés.

² Le taux de distribution annuelle n'est pas garanti et varie en fonction de la valeur liquidative de la part. Il ne faut pas confondre le taux de distribution annuelle et le rendement du Fonds.